

**Table GIRT commune - Gaspésie
Fiche – Évaluation des solutions possibles
aux préoccupations – Réseau prioritaire multiusage – 10 mars 2026**

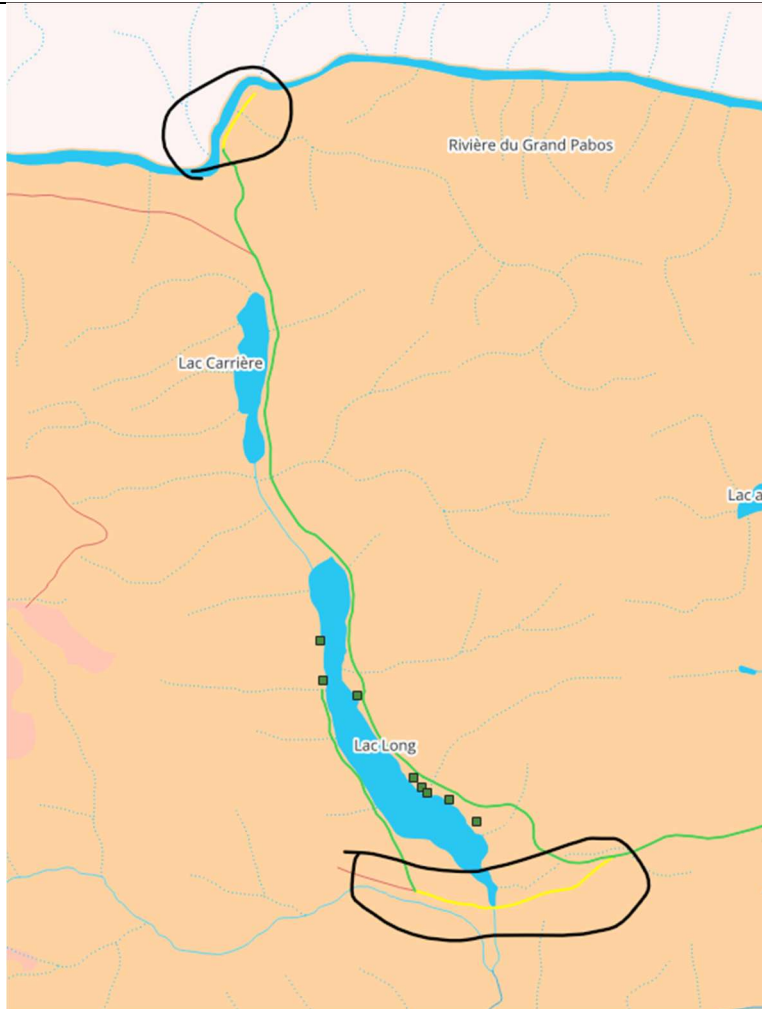
1. IDENTIFICATION	
Personne ou organisme émetteur de préoccupation	Document de référence
MRC du Rocher-Percé, MRNF (UG-111)	
2. PRÉOCCUPATION	
Générale :	
Spécifique : X	
Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :	
Au moment de sélectionner les tronçons à intégrer au réseau prioritaire multiusage, il y a eu certaines erreurs lors des sélections géomatiques. Voici les erreurs soulevées. • Segment identifié en trop en territoire municipal à Carleton • Segment manquant pour atteindre la rivière Grand-Pabos au Traize-Milles dans la Zec des Anses. • Segment manquant pour relier l'accès des deux baux à l'ouest du Lac Long au reste du réseau	
3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION	
Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :	
Carleton et Zec des Anses	
Carte jointe : Oui ☒ Non ☐	
4. ENJEU	
Donnée géomatique du réseau doit être fiable.	
5. OBJECTIF	
Limiter les erreurs de manipulations géomatiques.	
6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR	
Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:	
7. SOLUTIONS POTENTIELLES	
Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :	

Il est suggéré de corriger les erreurs soulevées.

Retirer du réseau prioritaire le segment en jaune (Carleton) :



Ajout de deux segments tertiaires au réseau prioritaire multiusage. En jaune sur l'image suivante (Zec des anses) :



8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE

Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :

9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION

Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.

10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES